

## LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

### Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Le dossier de demande de subvention est un formulaire simplifié destiné aux associations désireuses d'intervenir sur le territoire bénédictin et d'obtenir une subvention de la part de la Commune. Il concerne les demandes de financement d'actions spécifiques et répondants aux orientations arrêtées pour l'année 2025 et présentant un caractère d'intérêt général.

***Il ne concerne pas le financement d'un investissement.***

### Comment se présente le dossier à remplir ?

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS INSTRUIT**

#### Dossier pour les associations Culturelles, d'Insertion et de l'ESS, relevant de l'Economie, de la Transition écologique, du Social, du CCAS, de la Proximité, de la Politique de la Ville, de la Santé et de l'Enfance /Jeunesse

Le dossier est destiné à faciliter les relations avec l'administration. Il est composé d'une demande de subvention, de 5 fiches et de 3 annexes.

##### **☞ Dossier demande de subvention**

Vous présenterez les éléments d'identification de votre association, vos activités habituelles ainsi que des renseignements relatifs à vos ressources humaines (Rubriques I à XI).

Votre demande ne pourra être prise en compte que si la rubrique « X- Attestation sur l'honneur » est complétée et signée.

La liste des pièces à joindre se trouve à la rubrique XI du dossier.

##### **☞ Fiche n° 1 : Modèle de budget prévisionnel de l'Association ;**

Dans cette fiche figure un budget prévisionnel respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

Si vous disposez d'un budget établi sous cette forme, il vous suffit de le transmettre sans remplir cette fiche.

##### **☞ Fiche n° 2 : Fiche et budget de l'action pour l'année 2025 (une fiche par action) ;**

Cette fiche est :

- une description d'une action projetée pour laquelle vous demandez une subvention. Vous ne remplissez cette fiche que si votre demande de financement correspond à une action spécifique que vous projetez de mettre en place.
- très importante tant pour l'administration dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence. Elle n'est pas à compléter, si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association.

##### **☞ Fiche n° 3 : Aide à la création d'emploi et pérennisation des emplois ;**

##### **☞ Fiche n° 4 : Calendrier des activités : hebdomadaire et mensuel ;**

##### **☞ Fiche n° 5 : Local et assurance de l'association.**

**☞ Annexe 1 : Modèles de comptes annuels (compte de résultat et bilan), de fiche d'éléments comptables et financiers et de compte rendu financier,**

**☞ Annexe 2 : Fiche d'inscription à l'annuaire des associations,**

**☞ Annexe 3 : Fiche thématique « Insertion »**

#### Dossier pour les associations sportives

Le dossier est destiné à faciliter les relations avec l'administration. Il est composé d'un dossier en 3 parties et d'annexes et de fiches outils.

La partie 1 (page 2 à 6) :

Vous présenterez les éléments d'identification de votre association, vos activités habituelles ainsi que des renseignements relatifs à vos ressources humaines, accessoirement à votre local et à votre assurance.

La partie 2 (page 7 à 9) :

**Fiche et budget de l'action pour l'année 2025 (une fiche par action) ;**

Cette fiche est :

- une description d'une action projetée pour laquelle vous demandez une subvention. Vous ne remplissez cette fiche que si votre demande de financement correspond à une action spécifique que vous projetez de mettre en place.
- très importante tant pour l'administration dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence. Elle n'est pas à compléter, si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association.

La partie 3 (page 10 à 12) :

**Aide à l'emploi (création et pérennisation des emplois)**

Inscription à l'annuaire des associations (page 13)

Votre demande ne pourra être prise en compte que si la rubrique « Attestation sur l'honneur » est complétée et signée. (page 14)

La liste des pièces à joindre se trouve en page 15 du dossier.

**Annexe 1.** Modèle de budget prévisionnel

**Annexe 2.** Modèle compte de résultat

**Annexe 3.** Modèle bilan

**Annexe 4.** Eléments comptables et financiers

**Annexe 5.** Compte Rendu Financier de subvention (Cerfa)

**Fiches outils (pour vous guider dans l'élaboration de votre projet associatif) :**

- Fiche 1 – Identification de l'association
- Fiche 2 – Diagnostic
- fiche 3 – Mise en œuvre du projet
- Fiche 4 – Evaluation

### Après le dépôt du dossier

Dans le mois qui suit la réception de votre dossier, il vous sera adressé un accusé de réception de votre demande (Dossier Recevable / Incomplet / Irrecevable).

Les demandes de subvention feront l'objet d'une instruction au regard des orientations et critères d'attribution, par le service municipal en charge de la politique concernée.

Elles seront soumises pour avis à la Commission d'attribution, puis au vote du Conseil Municipal lors de sa séance du mois de mars 2025.

Un courrier sera notifié à chaque association pour l'informer des suites réservées à sa demande.